

Paris, le 17 septembre 2014

Monsieur Manuel VALLS
Premier ministre
Hôtel Matignon
57, rue de Varenne
75700 Paris SP 07

Monsieur le Premier ministre,

Le Comité national des retraités et personnes âgées (CNRPA) réuni en comité plénier le 16 septembre a pris connaissance de votre réponse du 10 septembre à notre courrier du 28 mai 2014 et vous en remercie.

Le CNRPA est conscient de l'avancée que représente le projet de loi sur l'adaptation de la société au vieillissement de la population porté par votre gouvernement.

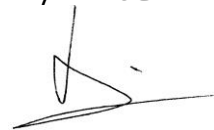
Nous avons pris acte que Madame la Ministre des Affaires sociales, de la santé et des droits des femmes et Madame la Secrétaire d'Etat chargée de la Famille, des personnes âgées et de l'autonomie étaient saisies par vos soins de notre requête concernant l'affectation de la totalité du produit annuel de la Contribution Additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie (CASA) à l'accompagnement des personnes âgées dès le 1^{er} janvier 2015.

Cette mesure a produit environ 450 millions d'euros en 2013 et 645 millions en 2014, montants qui ont été détournés de leur objectif initial qui était l'accompagnement de la perte d'autonomie des personnes âgées.

C'est à ce titre, que le comité plénier du CNRPA demande, à l'unanimité, que dans le PLFSS 2015 soient prises des dispositions afin que le produit de cette contribution des retraités retourne intégralement à son objectif d'origine sans attendre que la loi soit promulguée.

Dans l'attente d'une réponse favorable de votre part, je vous prie de croire, Monsieur le Premier ministre, à l'expression de ma haute considération.

Sylvain DENIS



Vice Président du CNRPA